

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE MARANGE-SILVANGE  
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 10 octobre 2017**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Pouvoirs : 2  
Absents non excusés : 0  
Absents excusés : 2

Date de convocation : Le 3 octobre 2017

**Étaient présents** : Mme Julie LAFFAY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; Mme Enza BAROTTE ; M. Christian SCHMITZ ; M. FORFERT Christian ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme Véronique THILL ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; M. Claude NEVEUX

**Absents excusés ayant donnés procuration** : M. Gérard IMBS procuration à M. Dominique WEYANT ; Mme. Hélène FAVRE MONNET procuration à M. Christian SCHMITZ ;

**Absents excusés** : Mme Cindy DOS REIS, Mme Samira BEN SLIMA

**Secrétaire de séance** : Mme Roselyne KLEIN BELLUCO ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil soit du 24 août 2017.

Madame le Maire a demandé aux membres du conseil Municipal de rajouter un point 8 – Avenants au Marché de la Transformation du Presbytère en Maire et Antenne Paroissiale

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assuré que le quorum était atteint.

---

**DELIB 1.5 – 185-2017 - Avenants au Marché de la transformation du presbytère en mairie et antenne paroissiale**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la validation de l'attribution des entreprises du marché Transformation du Presbytère en mairie et antenne paroissiale à hauteur de 298 147.24 euros HT par délibération du 15 septembre 2017.

Que des travaux supplémentaires ont été effectués par ces entreprises (charpente endommagées et non visible avant la dépose de la couverture- déplacement de la salle du conseil Municipal comprenant deux accès (règlement sécurité incendie ERP – arrêté du 25 juin 1980 modifié), modification plafonds (isolation phonique), sas d'entrée, remise en état fontaine... , avenants d'un montant de 34 840.82 euros HT.

Que le montant total de ces travaux s'élève à 332 897.82 EUROS HT.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que ces travaux supplémentaires ont été vus au Conseil Municipal du 7 décembre 2015.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal à signer ces avenants.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 11 octobre 2017  
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU,